



Beter gekeurd Installaties elektrische à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)
Bien vérifié Direction générale de l'Energie



Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0428 p.o. du directeur technique
05/05/22 12:8

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum

Référence aux prescriptions réglementaires:

1. Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu:

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique, soient en tout temps observées;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.



RE06_01-08_01 09-21

N° Rapport: 0428-220505-05

3 / 3



Beter gekeurd Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AP 06/09/2019)
Bien vérifié Direction générale de l'Energie



Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: Mono 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: EXVB - Section: 4 x 16 mm²

Type d'électrode de terre: Boucle de terre

Nombre de tableaux: 1

Valeur nominale de la protection du branchement: 50A

Type de coupure générale: 2P 63A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

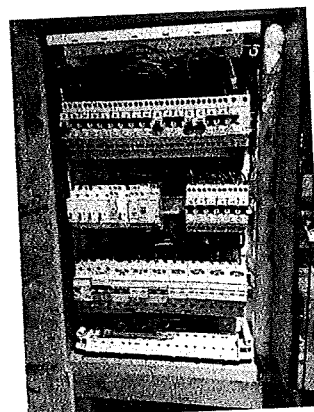
Nombre de circuits: 2 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 63 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas

15 panneaux x 375 Wp = 5625 Wp (DC)

Onduleur: SMA SB 5.0-1AV-41, n° série 3010293297, puissance totale max AC: 5 kVA



Réf. rapport du contrôle de conformité: pas d'application
Localisation des canalisations souterraines: pas d'application

Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 11 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 50 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: Pas d'application

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

1 Le test de fonctionnement du relais de déconnexion a été effectué.

Conclusion du contrôle:

1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 05/05/2047
- Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.

RE
N°

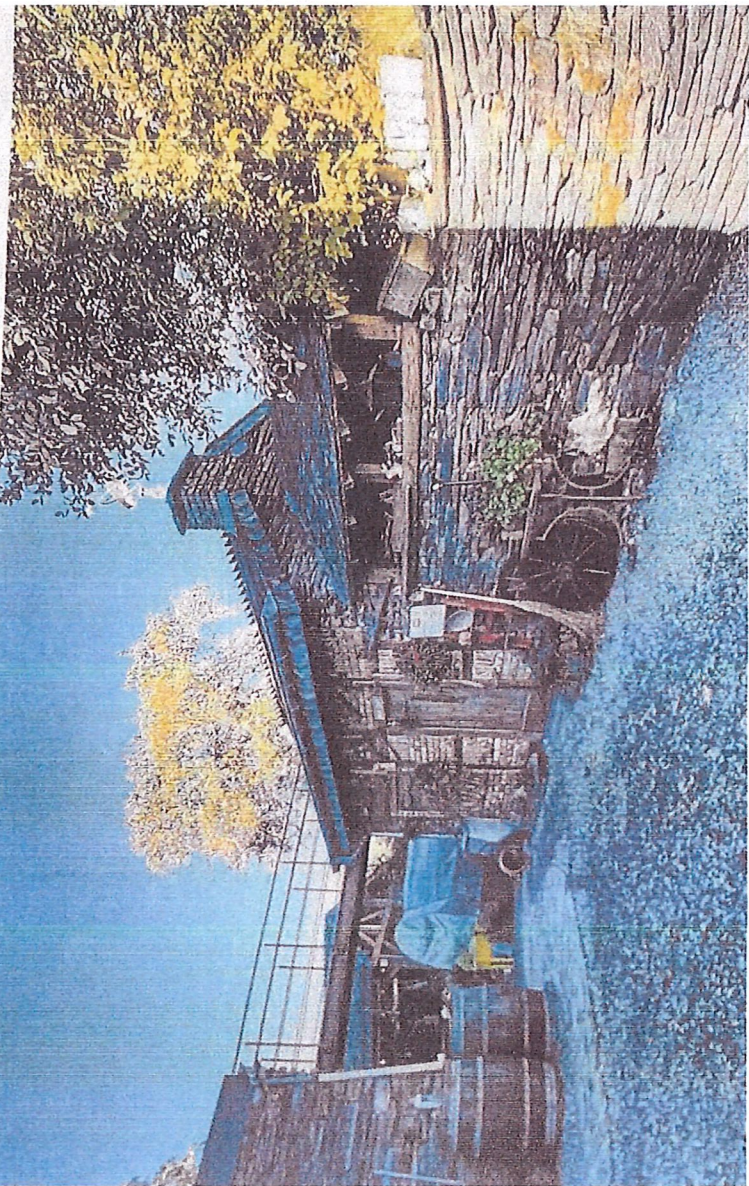
Maatschap

RE06_01-08_01 09-21

N° Rapport: 0428-220505-05



2 / 3



attest. Toonepanelen



Beter gekeurd installaties elektrische à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)
Bien vérifié Direction générale de l'Energie



L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 05/05/2022 Date d'émission du rapport: 05/05/2022
Rapport N°: 0428-220505-05

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Bureau Technique Verbrugghen
Adresse: Rue Neerveld 109 boîte 6, 1200 Bruxelles
T: 083 21 35 27 E: btv.namur@btvcontrol.be Numéro d'entreprise: 0406.486.616
L'agent-visiteur: numéro 0428

Identification des tiers:

Cliant: REDANT BART
Adresse: VILLE DU BOIS 142, 6690 VIELSALM
Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: JACOBS NATASHA
Adresse: PRIESMONT 29A, 6690 VIELSALM
Responsable des travaux: REDANT BART
Adresse: VILLE DU BOIS 142, 6690 VIELSALM
Numéro de TVA: 0883911510

Identification de l'installation électrique:

Nom: JACOBS NATASHA
Adresse: PRIESMONT 29A, 6690 VIELSALM
Code EAN:
Numéro compteur: 32534320
Cabine haute tension privée: Non
Type d'installation: installation de production décentralisé

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Contrôle de conformité avant la mise en usage - modification/extension importante (6.4)
Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/06/2020

Informations contenu contrôle:

- 1 Le contrôle est limité à l'installation photovoltaïque et à son impact sur l'installation existante.
 - 2 La correspondance entre les caractéristiques de l'onduleur et des panneaux ne fait pas partie du contrôle.
- Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: pas appliqué
Autre(s) référence(s) légale(s): n/a



RE06_01-08_01 09-21
N° Rapport: 0428-220505-05

1 / 3

attest. Tooneparelen



Beter gekeurd Bepalend voor de kwaliteit van de installatie en de veiligheid (Livres 1 - AR 08/09/2019)
Bien vérifié Direction générale de l'énergie



L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 05/05/2022
Rapport N°: 0428-220505-05

Date d'émission du rapport: 05/05/2022

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Bureau Technique Verbruggen

Adresse: Rue Neerveld 109 boîte 6, 1200 Bruxelles

T: 083 21 35 27 E: btv.namur@btvcontrol.be Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0428

Identification des tiers:

Client: REDANT BART

Adresse: VILLE DU BOIS 142, 6690 VIELSALM

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: JACOBS NATASHA

Adresse: PRIESMONT 29A, 6690 VIELSALM

Responsable des travaux: REDANT BART

Adresse: VILLE DU BOIS 142, 6690 VIELSALM

Numéro de TVA: 0883911510

Identification de l'installation électrique:

Nom: JACOBS NATASHA

Adresse: PRIESMONT 29A, 6690 VIELSALM

Code EAN:

Numéro compteur: 32534320

Cabine haute tension privée: Non

Type d'installation: installation de production décentralisé

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Contrôle de conformité avant la mise en usage - modification/extension importante (6.4)

Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/06/2020

Informations contenu contrôle:

1 Le contrôle est limité à l'installation photovoltaïque et à son impact sur l'installation existante.

2 La correspondance entre les caractéristiques de l'onduleur et des panneaux ne fait pas partie du contrôle.

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: pas appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a



RE06_01-08_01 09-21

N° Rapport: 0428-220505-05

1 / 3

Diagram illustrating the electrical connection for a photovoltaic (P.V.) system, showing the connection between the solar panels, the inverter, and the main electrical distribution.

Components and Connections:

- Solar Panels:**
 - Left: 11 panneaux BISOL 375Wc (Solar 2x6), 16m distance.
 - Right: 4 panneaux BISOL 375Wc (Solar 2x6), 12m distance.
- Inverter:** SMA SB 5.0-1AV-41 3010293297.
- AC Output:** XVB 3G4, 2m distance.
- DC Input:** VOBs 2x10, 3kA, 2P - C 63A.
- Limit:** 3kA, 2P - C 63A.
- P.V. (Photovoltaic) Switch:** 3kA, 2P - C 25A.
- Residual Current Device (RCD):** Type A - Δ300mA, 3kA, 2P - 63A.
- Installation:** Installation maison.

rganisme agréé
BTV Namur / Luxembourg
Avenue du Sainfoin 25
5590 Ciney

05 MAI 2022

tel.: 083 21 33 27
e-mail: btv.namur@btvcontrol.be
Thibault Fabry ; 428

Adresse de l'installation électrique
Jacobs Natasha
Priesmont 29 Boîte A
6690 Vrielsalm
GSM: 0498/67.43.88
e-mail: natasha.jacobs70@gmail.com

Bart Redant
Ville-Du-Bois 142
6690 Vielsalm
GSM: 0473 99 08
e-mail: bart.redant
BTW BE 0883.911

Schéma unifilaire

Date: 05-05-22

1 x 400V ÷ N ~ 50Hz